

RÈGLEMENTATION & LÉGISLATION EUROPÉENNE

DURÉE

1 jour(s) soit 7,00 heures

PUBLIC

Toute personne souhaitant s'initier à la réglementation européenne, intervenant dans le processus de création ou de fabrication de parfums et de produits parfumés.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française (existe en anglais, nous contacter).

MOYENS ET SUPPORTS

Pendant le cours :

- Présentation support visuel.

Après le cours :

- Dossier pédagogique dématérialisé (via Extranet).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

100% d'apports théoriques et de connaissance.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base de la réglementation européenne en cosmétique et en parfumerie d'ambiance,
- Savoir constituer le Dossier Information Produit (DIP),
- Connaître les labels pour la formulation naturelle et biologique.

DESCRIPTION / CONTENU

Contexte législatif et réglementaire de la parfumerie actuelle

- Le règlement européen cosmétique : définitions,
- Le dossier information produit DIP : partie A, information et B, partie évaluation,
- La réglementation ambiance : la Classification Labelling Packaging (CLP) et son étiquetage, l'Identifiant Unique de Formulation (UFI),
- Présentation des labels naturels et biologiques.

MODALITÉS

Évaluation :

- Questions orales régulières de contrôle des connaissances,
- Questions à Choix Multiples (QCM) / Quiz / Evaluation.

Suivi :

- Émargement,
- Évaluation des acquis,
- Attestation de formation.

